

FRANÇOISE PALLE-GUILLABERT ELUE A LA PRESIDENCE DE L'ASSOCIATION EUROPEENNE D'AFFACTURAGE EU FEDERATION



Françoise Palle-Guillabert, délégué général de l'Association française des Sociétés Financières (ASF), vient d'être élue **Président d'EU Federation** lors du Conseil de l'association tenu dans le cadre de la 4^{ème} édition du **Sommet annuel de l'affacturage et du financement commercial dans le monde** à Athènes les 6 et 7 mars 2018. Son mandat prend effet immédiatement pour une durée de 2 ans.

A cette occasion, Françoise Palle-Guillabert déclare « *C'est un honneur de représenter cette association. EU Federation est une **référence pour les métiers de l'affacturage et du financement commercial** en Europe. Elle est un trait d'union indispensable entre les professionnels du secteur et les instances européennes. **Le marché européen d'affacturage représente 2/3 du marché mondial**, tout l'enjeu est de conserver le **savoir-faire** et l'**expertise** des professionnels européens dans ce secteur qui est en pleine **mutation** ».*

Titulaire d'une **maîtrise de droit et diplômée de l'IEP Paris**, Françoise Palle-Guillabert est entrée à la **Banque de France** comme adjoint de direction. Elle a rejoint la Commission bancaire en 1989. Détachée à la **direction du Trésor** en 1994, puis en 1996 à la Commission de la privatisation comme secrétaire général, elle est nommée en 1999 à la Banque de France chef du service des réglementations professionnelles, service juridique du Comité des établissements de crédit et des entreprises d'investissement (CECEI) et du Comité de la réglementation bancaire et financière (CRBF). En avril 2003, elle rejoint la **Fédération Bancaire Française**, comme directeur du département Banque de détail et Banque à distance.

Depuis le 1er octobre 2008, Françoise Palle-Guillabert est **Délégué Général de l'ASF**, qui regroupe l'ensemble des établissements spécialisés en crédit à la consommation, financement et refinancement de l'immobilier, affacturage, caution, crédit-bail, prestation de services d'investissement, titrisation. L'ASF est membre actif de deux autres associations européennes : **Leaseurope** pour le crédit-bail et **Eurofinas** pour le crédit à la consommation. Françoise Palle-Guillabert est membre du board d'**EU Federation** depuis 2009.

Contacts Presse

Harmonie Benedetti, Communication et Relations Institutionnelles 01 53 81 51 56
Isabelle Bouvet, assistante, 01 53 81 51 57

L'ASF (Association Française des Sociétés Financières) regroupe l'ensemble des établissements spécialisés : quelque 290 adhérents pour près de 230 milliards d'euros d'encours, soit **environ 20% du total des crédits à l'économie du secteur privé français**.

Les activités des membres de l'ASF sont multiples : **financement des entreprises et des professionnels** (financement des investissements d'équipement et des investissements immobiliers : crédit-bail, mobilier et immobilier, financements classiques à court, moyen et long terme), **financement des particuliers** (crédit à la consommation et au logement), **services financiers** (affacturage et cautions), **services d'investissement** (ensemble des métiers relatifs aux titres et titrisation).